

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 17 JANVIER 2017

L'an deux mil dix sept, le 17 janvier, le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Gérard DOREL, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 janvier 2017

Présents : DOREL Gérard, Maire, SZYCHOWSKI Francis, GARNIER Françoise, LHOMME Jean-Marc, MOREAU Thierry, TOKARSKI Marie-Pierre, Adjoints - DELHAYE Anne-Marie - LEMAIRE Michel - FRANCOIS Michel - VERCAEMPT Annie - BEAULANT Daniel - PONTICOURT Anne - ANDRE Anne - MONCOURTOIS Hervé - ALLART Claudine - MAUCORPS Geneviève - LEFRANCOIS Jean.

Absents excusés : REYNAL Isabelle - LASSAUX Jean.

Mr SZYCHOWSKI Francis a été élu secrétaire.

Après avoir approuvé à l'unanimité le compte rendu de la réunion précédente, le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Gérard DOREL, Maire, a examiné les questions figurant à l'ordre du jour.

PLU

Le Maire informe son Conseil que la loi ALUR, oblige désormais les communes d'avoir soit leur propre PLU soit adhérer à un PLU intercommunal.

La Commune doit choisir entre ces deux possibilités avant le 27 mars.

Le Conseil, après en avoir délibéré, s'oppose à l'unanimité au transfert de cette compétence à la Communauté d'agglomération du Pays de Laon car la commune possède son propre PLU qui vient d'être révisé.

QUESTIONS DIVERSES

ALERTE METEO

Jean-Marc LHOMME, Adjoint aux travaux, informe le Conseil que les employés municipaux sont prêts à intervenir en curatif pour saler en cas de besoin.

ORDURES MENAGERES

Hervé MONCOURTOIS signale que le SIRTOM n'est pas passé aux Vaux Bellons un jour de verglas et demande s'il n'est pas possible de repasser l'après-midi dans ce cas-là.

Le Maire clôture la séance et annonce son intention de mettre fin à ses fonctions de Maire tout en restant membre du Conseil municipal et en expose ses raisons.

Le Maire,